

CRÉÉES EN 1982, LES MISSIONS LOCALES ET PAIO SONT DEVENUES LES MÉDIATEURS PRIVILÉGIÉS ENTRE LES JEUNES ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI. DU PASSAGE D'UNE EXPÉRIMENTATION, MENÉE À PARTIR DU VOLONTARIAT DE CERTAINES COMMUNES, À LA MISE EN PLACE D'UNE RÉPONSE APPROPRIÉE À LA SITUATION DE CHAQUE TERRITOIRE, LES MISSIONS LOCALES ET PAIO SE SONT IMPLIQUÉES ET PROFESSIONNALISÉES EN FAVEUR DE LEUR PUBLIC.

> Les Missions locales et PAIO

LES MOTS D'UN PRÉSIDENT, HISTORIQUE, INTERVIEWS DE CONSEILLERS, TÉMOIGNAGES DE JEUNES ET REGARD DE L'ENTREPRISE

Elles exercent une mission de service public de proximité pour permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle. Confortées par l'intégration de leurs missions dans le code du travail, les Missions locales et PAIO sont dans une nouvelle phase d'évolution : financement de l'Etat revu par des conventions pluriannuelles d'objectifs, impact sur le partenariat de la fusion ANPE/Assédic et déploiement du contrat d'autonomie. Actuellement 252 personnes travaillent dans ce réseau régional. Les principaux financeurs sont l'Etat (47 %), la Région Champagne-Ardenne (20 %), les

communes et assimilés (18 %), l'Europe (7%), et autres (8%) (*données 2006, rapport annuel du réseau*). Les Missions locales et PAIO informent, orientent, accompagnent chaque année plus de 30 000 jeunes en Champagne-Ardenne. Pour cela, elles leur apportent un appui dans leur recherche d'emploi mais aussi dans leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits et à la citoyenneté. Elles développent la concertation entre les différents partenaires publics économiques et associatifs pour trouver localement de nouvelles solutions d'insertion pour les jeunes ■

UN NOUVEAU SITE POUR LE RÉSEAU



Mi-septembre, le réseau des Missions locales et PAIO de Champagne-Ardenne se dote d'un nouveau site. Découvrez son nouveau look, sa navigation facilitée et de nouvelles rubriques !

www.missionslocales-champagneardenne.com



La 5^{ème} journée professionnelle du réseau des Missions locales PAIO, en 2007 a regroupé à Bar-sur-Aube près de 240 personnes.

> Les mots d'un président

[ENTRETIENT]

« Claude Maréchal

président de la Mission locale d'Epernay et pays Champenois



ARIFOR MAGAZINE : PLUSIEURS DOSSIERS SONT EN COURS, PEUT-ON PARLER D'UNE NOUVELLE ÈRE POUR LES MISSIONS LOCALES PAIO ?

CLAUDE MARÉCHAL : Oui, on peut aujourd'hui parler d'une nouvelle ère pour notre réseau car nous

devons rendre notre métier plus lisible pour notre public et pour nos partenaires. Nous sommes dans un contexte où plusieurs dossiers se juxtaposent, le financement, le contrat d'autonomie, la fusion ANPE / Assédic, les conventions pluriannuelles d'objectifs. Nous devons montrer de l'articulation dans nos missions et celles de nos partenaires et non de l'empilement. Même si le paysage se complique nous devons continuer à

montrer notre professionnalisme, d'autant que la précarité des jeunes se durcit. Nous devons mettre à disposition notre professionnalisme et continuer à faire ce que d'autres ne peuvent pas faire.

A.M. : QUE PENSEZ-VOUS DU CONTRAT D'AUTONOMIE ?

C.M. : L'idée est intéressante, mais la mise en œuvre est problématique. Dans un paysage déjà complexe, on introduit d'autres partenaires privés.

Les Missions locales feront à la fois partie du comité de pilotage et seront acteurs. Comment contacter les personnes qui ne sont pas suivies par le réseau ou un autre acteur du Service Public de l'Emploi ? Comment rendre l'offre attractive pour ces personnes ? Comment agir et accompagner sur des temps si courts ? Ce contrat ouvre sur une nouvelle dynamique mais demande de la vigilance. C'est une aventure à suivre. ■

> Un peu d'histoire

• 1981

Le Professeur Bertrand Schwartz remet au Premier Ministre un rapport préconisant, face au développement du chômage des jeunes et aux sorties de l'école sans diplôme, la mise en œuvre d'une politique d'insertion sociale et professionnelle reposant sur des structures locales, partenariales et transversales.

• 1982

Par ordonnance, une série de mesures sont prises destinées à assurer aux jeunes en difficulté, qualification professionnelle et insertion sociale.

850 permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) sont créées à partir de la volonté conjointe des communes et de l'Etat, afin d'orienter les

jeunes de 16 à 18 ans vers les stages d'insertion. Les Missions locales sont mises en place, dans un premier temps à titre expérimental, pour apporter aux jeunes de 16 à 25 ans, une aide plus étendue leur permettant d'élaborer un projet d'insertion sociale et professionnelle.

• 1990

Signature de la charte des Missions locales qui rappelle les principes sur lesquels s'engagent les partenaires dans toute Mission locale : une volonté de travailler ensemble sur un territoire, une intervention globale au service des

jeunes, un espace d'initiative et d'innovation, une démarche pour construire des politiques locales d'insertion et de développement.

• 1998

Création du programme TRACE (Trajet d'Accès à l'Emploi) confié au réseau.

• 2000

Signature du protocole 2000 qui réaffirme et complète les principes de la charte de 1990.

• 2001

Signature de la convention collective des Missions locales et PAIO.

La convention nationale entre le CNML et l'ANPE renforce le partenariat entre les deux réseaux.

• 2005

Signature du protocole 2005. Par la loi, les Missions locales et PAIO se voient reconnaître une mission de service public.

Création d'un droit à l'accompagnement pour toute personne de 16 à 25 ans révolus et confrontée à un risque d'exclusion professionnelle. Le CIVIS (contrat d'Insertion dans la vie sociale) est mis en œuvre par le réseau avec l'ensemble des organismes susceptibles d'y contribuer.

• 2008

Mise en œuvre des conventions pluriannuelles d'objectifs qui redéfinissent le financement du réseau ■

QUELQUES CHIFFRES

L'activité en 2007 du réseau des Missions locales et PAIO en Champagne-Ardenne

- > 31 507 jeunes accueillis (jeunes avec au moins une actualité)
- > 10 136 jeunes accueillis pour la 1^{ère} fois
- > 8 210 entrées en formation
- > 17 061 entrées en emploi
- > 252 personnes travaillent dans le réseau
- > 17 structures : 11 Missions locales et 6 PAIO

Selon l'enquête nationale Génération 1998 du CEREQ (DARES Premières informations et Premières synthèses, n° 46.1 novembre 2004)

- > 60 % des jeunes se rendent dans une Mission locale ou une PAIO à leur sortie du système scolaire.
- > 50 % des entrées en formation des jeunes sans qualification sont dues au réseau.

Des professionnels engagés



« Florence Petit

50 ans, conseillère emploi formation à la PAIO de Bar-sur-Aube et maire de la commune de Bergères 114 habitants (Aube)

ARIFOR MAGAZINE : QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

FLORENCE PETIT : Avant de devenir conseillère en insertion, j'ai été bénévole quelques années dans l'animation en MJC (Maison des Jeunes et de la Culture). Puis je suis entrée à la PAIO de Bar-sur-Aube en 1991 en tant que correspondante. J'ai suivi plusieurs formations qualifiantes et non qualifiantes. Le titre de poste de correspondant a été transformé par le Conseil régional en conseiller emploi formation.

A.M. : QUELLES FORMATIONS AVEZ-VOUS SUIVI ?

F.L. : De 92 à 2008, j'ai suivi une vingtaine de modules de formation comme l'entretien de motivation, gérer un portefeuille de jeunes en accompagnement, repérage de la crise suicidaire, introduction au système de veille, jeunes et conduites addictives, gestion des conflits, développer des relations durables avec les jeunes, souffrance, diagnostic des besoins en formation des Correspondants Jeunes...

En 2002, je me suis engagée avec la responsable de la PAIO dans une formation qualifiante pour préparer le DUFPA CIPS* (Conseiller en Insertion Professionnelle et Sociale) dont notre dossier de recherche portait sur l'insertion des jeunes et la viticulture. Puis j'ai préparé la licence professionnelle de l'Intervention Sociale, spécialité aide à l'insertion professionnelle

dont le projet tutoré portait sur la formation professionnalisante en viticulture sur la Côte de Bar-sur-Aube.

A.M. : QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE LE PLUS DANS VOTRE MÉTIER ?

F.L. : 3 axes me semblent importants :

- la relation permanente avec les jeunes. Ils ont tous une histoire de vie différente. Avec chaque jeune, nous devons nous interroger sur nos pratiques et trouver la solution la mieux adaptée. C'est une remise en cause perpétuelle.

- le travail d'équipe dans une petite structure comme la PAIO de Bar-sur-Aube, avec 5 personnes est complémentaire et polyvalent. Chacun peut s'enrichir de l'expérience des autres et se soutenir lorsqu'un salarié est confronté à des situations difficiles.

- le travail en réseau : créer et faire vivre un réseau de partenaires. La communication reste un axe essentiel de notre métier.

A.M. : APRÈS 17 ANS DE MÉTIER, N'ÊTES-VOUS PAS UN PEU DÉSABUSÉ ?

F.L. : Non pas du tout. Au contraire, je suis toujours motivée. Dans mon parcours, j'ai toujours eu l'opportunité d'évoluer et de m'enrichir. Si aujourd'hui je suis maire de la commune de Bergères ce n'est peut être pas le fruit du hasard. Le travail d'équipe me motive, donner de la responsabilité à chacun, c'est valoriser le travail et l'investissement de chacun pour le bien collectif.

Je participe au conseil de la Communauté de Communes de la région de Bar-sur-Aube et j'ai pris conscience que la perception des élus sur le rôle de la PAIO était différente de celle que nous avions en interne. A notre Assemblée Générale, certains d'entre eux étaient présents et découvraient l'activité de la PAIO. Une réflexion est envisagée sur une intervention possible de la PAIO dans les communes sur : comment orienter les jeunes vers notre structure ? Voilà comment et pourquoi je dis qu'un réseau s'enrichit régulièrement et qu'il est toujours nécessaire de communiquer ■

*Formation unique en France conçue en partenariat avec l'Université de Champagne-Ardenne et financée à 100 % par la Région Champagne-Ardenne.



« Dominique Jonval

46 ans, chargée de projet sur l'axe santé à la Mission locale de Charleville-Mézières

A.M. : QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

DOMINIQUE JONVAL : Avant d'entrer sur le champ de l'insertion, j'ai d'abord travaillé sur un poste administratif puis dans un organisme de formation dans l'accompagnement des stagiaires. Je suis entrée à la Mission locale de Charleville il y a 10 ans comme chargée d'accueil puis comme conseillère technique et personne ressource santé. Aujourd'hui, après une formation à l'IRUSSA (DUFPA* et licence professionnelle), j'occupe le poste de chargée de projet sur l'axe santé tout en poursuivant l'accompagnement d'un certain nombre de jeunes.

A.M. : EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL SUR L'AXE SANTÉ ?

D.J. : Au titre de chargée de projet j'ai plusieurs pistes de travail :
- La coordination et la mise en place d'actions avec nos partenaires sur plusieurs axes : observation, réflexion concertée, actions Santé/Insertion en pédagogie de projet (jeunes en situation de production permettant des transferts de compétences pour leur propre projet d'insertion).

- Des initiatives particulières sur le développement de compétences psychosociales. Il s'agit là du plus grand besoin au regard de l'accompagnement des jeunes.

A.M. : COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES JEUNES SUR LEUR ORIENTATION ?

D.J. : Nombre de jeunes se retrouvent en échec scolaire faute de trouver un sens à ce qu'ils vivent, à l'orientation dans laquelle ils se trouvent. Il semble essentiel pour ne pas retomber dans les mêmes écueils, de prendre le temps de poser avec le jeune les priorités pour l'aider à faire des choix : de vie, d'orientation, de métier, en abordant la dimension des conditions d'exercice mais aussi des contraintes et des atouts qu'il présente pour chacun et comment il se situe par rapport à ce contexte. Nous travaillons avec le jeune sur la connaissance de soi, pour mieux identifier son potentiel et faire des choix en fonction de repères personnels et non subis. Ceci pour renforcer son autonomie dans la vie quotidienne et donc dans le champ professionnel. Le travail d'orientation (à dominante professionnelle) c'est une aide au choix professionnel.

Pour être en mesure de faire ce choix, le jeune doit d'abord être en capacité de poser des choix « tout court » dans le cadre de sa vie en général.

A.M. : QUELLES SONT LES QUALITÉS POUR EXERCER VOTRE MÉTIER ?

D.J. : Il faut avoir certaines qualités humaines : l'empathie, être à l'écoute, faire abstraction de ses propres représentations. Il faut avoir la capacité d'analyse et savoir confronter le souhait du jeune au principe de réalité. Il faut s'adapter au contexte politique, et avoir une très bonne connaissance du tissu économique et social local.

A.M. : QU'EST-CE QUI VOUS A MARQUÉ OU A FAIT ÉVOLUER VOTRE MÉTIER CES 10 DERNIÈRES ANNÉES ?

D.J. : Parmi les faits marquants, il y a d'abord une plus grande précarité des situations de plus en plus fréquente. Ensuite, les dispositifs sont de plus en plus orientés vers l'insertion professionnelle, l'emploi, les métiers en tension du territoire. Du côté des entreprises, les exigences sont de plus en plus accrues. D'où un constat de mesure d'écart et la nécessité d'avoir une approche centrée sur l'individu : l'être et le savoir-être. Le métier est donc toujours le même, mais avec des dimensions différentes ■

> Témoignages de jeunes suivis par la PAIO de Sedan

Julien 25 ans

Après l'obtention d'un BTS informatique en 2004, Julien n'a pas trouvé d'emploi dans sa branche et s'est vu contraint d'accepter des emplois en production, ce qui n'était pas son projet. Un premier entretien avec sa conseillère à la PAIO a permis de faire un bilan des points forts et des points qui posaient problème, puis de retravailler sur le projet.

Après une mise en relation avec le centre de formation

Social Ardennes où il a acquis les bases du dessin industriel, Julien postule auprès de plusieurs entreprises. Il enchaîne les entretiens d'embauche.

Un contrat de professionnalisation va être signé avec, à la clef, un diplôme de dessinateur-projeteur et un emploi à l'issue de ce contrat en alternance ■

Fatima 22 ans

Fatima est arrivée du Maroc en 2004 où elle a été scolarisée jusqu'en classe de 3^{ème}. Elle ne maîtrise pas la langue française. Après un bilan, sa conseillère lui propose de participer à une formation d'apprentissage du français pendant 3 mois.

Grâce à sa volonté, elle progresse rapidement. Puis elle entre en formation d'initiation à la production industrielle. Sa motivation est telle que Fatima signe un contrat d'insertion de 2 ans. Elle continue à parfaire la langue

française qu'elle maîtrise maintenant très bien.

Elle passe le permis CACES, sa conseillère lui obtient une aide pour financer le permis de conduire et elle s'achète une voiture. Disposant d'un véhicule, elle peut accepter des missions intérimaires un peu plus éloignées de son domicile. Fatima vient de postuler à une formation professionnelle car elle a décidé de s'orienter vers les métiers de la soudure pour lesquels les entreprises ont un fort besoin de personnel qualifié ■



[REGARD DE L'ENTREPRISE]

« Cyrille Pierre

30 ans, directeur des ressources humaines chez Lecico à Vitry-le-François

A.M. : COMMENT AVEZ-VOUS FAIT CONNAISSANCE AVEC LA MISSION LOCALE ?

CYRILLE PIERRE : Nous avons besoin de faire connaître nos métiers de l'industrie céramique pour attirer des jeunes dans notre entreprise. Même si le turn-over des salariés est faible dans notre société, nous sommes confrontés aux départs en retraite. Nous cherchons donc à transférer leur expérience. D'un autre côté nous avons besoin de remplacer certains salariés ponctuellement. C'est dans ce contexte que j'ai rencontré la Mission locale. J'ai participé aux journées découvertes des métiers et petit à petit nous avons été mis en contact avec des jeunes sélectionnés et qui montraient de l'intérêt pour nos métiers. Il a fallu passer du temps avec les conseillers de la Mission locale mais je ne regrette pas du tout car aujourd'hui le résultat est là. Le dynamisme des conseillers et leur connaissance du tissu

économique local nous a permis d'embaucher plusieurs jeunes et de ne pas nous tromper. C'est un partenariat efficace.

A.M. : DEPUIS QUELQUES MOIS VOUS PARRAINEZ UN JEUNE...

C.P. : Oui, mais cette démarche est tout à fait personnelle et non professionnelle. Je sais que j'aurais apprécié moi-même au début de ma carrière d'être accompagné et recevoir quelques conseils. Alors pourquoi pas devenir parrain ? Cette expérience m'a permis de me rendre compte que j'avais un peu oublié l'environnement dans lequel certains jeunes se trouvent. Mais le courant avec mon filleul passe bien et nous parvenons à obtenir des résultats petit à petit. Je pense que je le suivrai au-delà des 6 mois si c'est possible. Le parrainage est un dispositif intéressant. ■